



procap

Rapport annuel 2016

Procap	3
Service juridique	4
Politique sociale	8
Construction, Logement, Transports	12
Formation et sensibilisation	16
Sport	20
Voyages	24
Santé	28
Sections	32
Réseau	36
Organisation	38
Finances	40
Contacts	43
Impressum	45

Photo : Patrick Lüthy



**Chers délégués et membres,
Chères amies et chers amis de Procap,**

Choisir soi-même son logement, son lieu de travail, son école ou ses loisirs demeure hélas toujours impossible pour un grand nombre de personnes avec handicap. Si, en ratifiant la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées en 2014, la Suisse s'est engagée à renforcer leur autonomie et à éliminer les inégalités, il reste encore fort à faire dans bien des domaines. Des constructions inadaptées, un manque d'infrastructures, des moyens financiers limités et les préjugés de la société empêchent toujours les personnes avec handicap de participer pleinement à la vie sociale. La Suisse doit pallier ses lacunes législatives et leur permettre l'accès à l'éducation, au monde du travail, à des prestations sociales justes et aux infrastructures. C'est ce pour quoi nous nous battons avec 41 sections et 28 groupes sportifs répartis dans tout le pays.

L'an dernier, Procap a remanié son site internet www.procap.ch, qui présente nos informations et nos services sur plus de 820 pages en allemand, en français et en italien. Notre Service juridique a par ailleurs remporté deux victoires significatives: la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) de Strasbourg et le Tribunal fédéral ont chacun accepté un recours de Procap. Si la décision de la CEDH a engagé une importante avancée vers l'octroi de rentes justes, celle du Tribunal fédéral a permis aux jeunes avec handicap de suivre à nouveau une formation professionnelle pratique pendant deux ans.

La situation s'est aussi améliorée dans le domaine des loisirs, avec notamment le lancement du programme « gofit – Le fitness sans obstacles » en collaboration avec la Fédération suisse des centres fitness. L'association vérifie désormais une fois par an l'accessibilité des centres fitness qui se sont joints au projet. Les ludothèques suisses deviennent elles aussi plus accessibles grâce au soutien de Procap, qui a contrôlé un grand nombre d'entre elles. Dans ces deux domaines, les personnes avec handicap peuvent dorénavant trouver toutes les informations utiles sur internet. Pour en savoir plus sur nos activités et notre nouveau site internet : www.procap.ch. Le site est optimisé pour une consultation sur mobile et tablette, et présente deux nouveautés : un portail immobilier et une bourse des bénévoles.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'engagement et la détermination de nos collaboratrices, collaborateurs et bénévoles, qui nous permettent, pas à pas, d'améliorer la situation des personnes avec handicap en Suisse. Je les remercie du fond du cœur, ainsi que l'ensemble des membres, entreprises, institutions publiques et privées, donatrices et donateurs, pour leur précieux soutien à Procap.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hans Frei'.

Hans Frei, Président central Procap Suisse

Procap Suisse – pour personnes avec handicap

Procap Suisse est la plus grande organisation d'entraide de et pour personnes avec handicap. Fondée en 1930 sous le nom d'Association Suisse des Invalides, Procap compte aujourd'hui quelque 21 000 membres répartis dans 41 sections et 28 groupes sportifs.

La Suisse compte aujourd'hui près de 1,6 million de personnes avec handicap. L'objectif de Procap Suisse est de leur permettre de vivre de manière autonome et autodéterminée. C'est dans ce but que Procap Suisse se bat sur tous les plans.

Procap offre à ses membres des prestations professionnelles dans le domaine du conseil juridique et des assurances sociales. Elle met à disposition des centres de conseil dans le domaine de la construction adaptée. L'agence de voyage organise des vacances individuelles ou en groupe pour les personnes avec handicap. Grâce à ses différentes activités, Procap favorise le mouvement et la santé au quotidien. Elle

travaille activement pour que les loisirs, la culture et l'ensemble de la société soient accessibles à tous. Environ 1700 bénévoles s'engagent dans les sections locales et les groupes sportifs de Procap, ainsi que chez Procap Voyages et dans les projets d'accessibilité. Grâce à eux, les membres de Procap ont l'opportunité de participer aux activités de loisirs et aux vacances proposées.

Association à but non lucratif, Procap dépend des dons qu'elle reçoit. Quelque 100'000 donateurs-trices ainsi que des entreprises, des institutions publiques et privées soutiennent Procap et montrent ainsi leur solidarité envers les personnes en situation de handicap.

Chiffres

Membres	21'708
Bénévoles	1'700
Sections	41

Le Secrétariat central de Procap Suisse emploie 83 personnes pour 52,4 postes à plein temps.

Parmi elles se trouvent 12 personnes, pour 5,7 postes à plein temps, qui vivent avec l'un des handicaps reconnus par l'AI.

Procap a obtenu gain de cause

En 2016, le Service juridique de Procap a traité env. 2'200 dossiers

L'an dernier, Procap a remporté deux victoires juridiques fondamentales: la Cour européenne des droits de l'homme et le Tribunal fédéral ont chacun accepté un de ses recours. L'association encourage par ailleurs l'autonomie dans ses séances de conseil.

En 2016, une décision de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) de Strasbourg a permis une importante avancée vers plus d'égalité et des rentes justes. Il y a sept ans déjà, Procap avait introduit un recours devant la CEDH contre la discrimination des employé-e-s à temps partiel par l'assurance-invalidité (AI). Ces derniers percevaient jusqu'alors une rente AI nettement moins élevée que les personnes travaillant à temps plein, voire pas de rente du tout. En cause: un système injuste d'évaluation de l'invalidité, appliqué depuis des années et touchant les familles dont un ou les deux parent(s) travaille(nt) à temps partiel. Les femmes ayant réduit leur temps de travail à la naissance d'un

enfant risquaient en particulier de perdre leurs prestations AI. Procap s'y est opposée et a obtenu gain de cause.

Une formation à nouveau plus longue

Procap a remporté une autre victoire devant le Tribunal fédéral. En 2011, l'AI a rendu plus difficile l'accès à une deuxième année de formation élémentaire AI. Elle a ainsi refusé à une jeune femme atteinte de trisomie 21 une deuxième année de formation, au motif qu'elle ne présentait pas de bonnes chances d'insertion sur le marché du travail primaire. Celle-ci a introduit un recours avec le soutien de Procap. Le Tribunal cantonal de Bâle-Campagne est entré en matière, mais l'office régional AI

a renvoyé l'arrêt devant le Tribunal fédéral, lequel a donné raison à la jeune femme en novembre 2016. De manière générale, l'Al octroiera donc à nouveau deux ans de formation professionnelle pratique à bas seuil aux jeunes avec handicap.

Promouvoir l'autonomie

Lors de ses séances de conseil, le Service juridique de Procap insiste sur le droit à l'autonomie des personnes avec handicap, en donnant la priorité aux intérêts de ses client-e-s plutôt qu'aux points de vue des spécialistes et des proches, même s'il en tient compte. Procap cherche par exemple à déterminer quelle voie offre à un jeune les meilleures chances à long terme, pendant et après la formation professionnelle, en tenant compte non seulement de ses aptitudes individuelles, mais aussi des possibilités réelles sur le marché du travail.

L'objectif est clair : une insertion réussie et efficace sur le marché du travail primaire ou secondaire.

L'autonomie n'est pas seulement importante lors de la scolarisation et du passage à l'âge adulte, mais aussi lors du départ à la retraite. A cet âge-là aussi, les personnes avec handicap doivent pouvoir décider de façon aussi autonome que possible comment elles souhaitent vivre leurs vieux jours. Avec ses séances de conseil, Procap s'engage pour que l'autonomie devienne une réalité.

Pour plus d'informations

> www.servicejuridique.procap.ch

Guide pour parents

Le guide « Les droits de mon enfant » fournit des informations importantes sur le droit des assurances sociales. Le guide de 180 pages peut être commandé au prix de 34 francs (tarif membres 29 francs) (+ frais de port et emballage) auprès de Procap.



Photo : Maya Kovats



Correction du Tribunal fédéral

Le 2 février 2016, la Cour européenne des droits de l'homme a jugé que les salarié-e-s à temps partiel avec famille étaient discriminé-e-s en Suisse en matière de rentes AI. Par conséquent, en fin d'année, le Tribunal fédéral a décrété que la mère ayant introduit le recours avait été indûment privée de l'aide de l'AI. Le mode d'évaluation du degré d'invalidité demeure hélas toujours aussi flou pour les autres travailleurs à temps partiel.

Avec persévérance vers le succès

Défendre une cause au niveau politique demande un fort engagement à long terme, comme en témoigne le projet d'aide aux familles soignant un enfant lourdement handicapé à la maison. C'est aussi une victoire pour Procap puisque l'objectif est atteint.

Les familles soignant un enfant gravement malade ou lourdement handicapé à la maison doivent être mieux soutenues et accompagnées. C'est ce que demandait en 2012 l'ancien conseiller national Rudolf Joder, qui appelait à l'élaboration d'une loi dans une initiative parlementaire. Procap Suisse a pu mesurer l'importance croissante de cet appel dans ses séances de conseil. Elle s'est donc très tôt engagée dans ce dossier et l'a suivi durant le processus parlementaire. Il reste de nombreux obstacles à surmonter dans la Berne fédérale avant qu'une intervention donne lieu à une loi, que des mesures concrètes soient prises et que l'aide arrive enfin à ceux qui en ont besoin. Lors de sa session d'hiver

de 2016, le Conseil national a débattu d'un projet de loi et rendu une décision positive, avec seulement deux oppositions. Les familles soignant leurs enfants à la maison recevront chaque année environ 26,5 millions de francs supplémentaires de l'AI. Le Conseil des Etats a confirmé la décision du Conseil national en mars 2017. Tous ceux qui se sont battus pour améliorer la situation financière de ces familles sont arrivés au but ! Les articles révisés de la loi sur l'AI entreront probablement en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Echec du référendum

L'opiniâtreté et la persévérance ne paient hélas pas toujours, comme l'a montré l'in-

roduction du diagnostic préimplantatoire (DPI) en Suisse. Sous le mot d'ordre « La diversité au lieu de la sélection », Procap Suisse et d'autres organisations avaient lancé un référendum pour empêcher l'entrée en vigueur de la loi révisée sur la procréation médicalement assistée, que le Parlement avait fait aller trop loin. Nous souhaitons un débat de société approfondi sur les possibilités et les risques de la procréation médicalement assistée et un réexamen de la loi par le Parlement. Le peuple en a décidé autrement et a rejeté le référendum en juin 2016.

CDPH: mise en œuvre insatisfaisante

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) est entrée en vigueur en Suisse en 2014. Où en est sa mise en œuvre? C'est ce dont le Conseil fédéral a rendu compte

pour la première fois devant le comité spécialisé de l'ONU en juin 2016. Voici ce que pense Inclusion Handicap (IH), la faîtière des organisations de personnes avec handicap en Suisse, de ce « rapport initial »: « Il se contente en majeure partie de commenter les aspects législatifs, en faisant l'impasse sur la mise en œuvre réelle. » La route est donc encore longue avant de parvenir à l'autonomie des personnes avec handicap dans tous les domaines de la vie en Suisse. IH rédige un « rapport parallèle » reflétant le point de vue des personnes avec handicap. Il mettra en lumière les manquements à la mise en œuvre de la Convention et sera présenté au comité spécialisé de l'ONU en 2017. Procap Suisse est membre du groupe de travail chargé de l'élaboration de ce rapport.

Pour plus d'informations

> www.politique-sociale.procap.ch



Photo Manuela Daboussi



Une assistance pour les parents

Les parents qui soignent leur enfant lourdement handicapé à la maison sont mis à rude épreuve. Beaucoup réduisent leur temps de travail ou l'un des deux est contraint de démissionner pour s'occuper de leur enfant. Souvent, ces familles sont confrontées à des problèmes financiers. La décision d'augmenter le supplément pour soins intenses (SSI) leur offrira désormais une aide financière supplémentaire.

Offices cantonaux à l'honneur

L'office cantonal de conseil en construction d'Argovie/Soleure a décerné plusieurs prix à des constructions sans obstacles lors de son jubilé. Au niveau fédéral, Procap se bat toujours pour une hausse des loyers pris en compte dans le calcul des PC.

Les offices cantonaux de conseil en construction sont un pilier important de Procap Construction. Sur place, ils conseillent et soutiennent les personnes concernées, les maîtres d'ouvrage, les planificateurs et les autorités.

Pour son 25^e anniversaire, l'office d'Argovie/Soleure a organisé une conférence et récompensé des constructions sans obstacles exemplaires dans les catégories « Installations extérieures et voies de circulation », « Bâtiments publics », « Constructions comprenant des logements » et « Bâtiments adaptés aux personnes âgées ». Différents experts, professeurs et conseillers d'Etat ont pris la parole pour souligner

l'importance durable de la construction sans obstacles.

L'office cantonal de Saint-Gall a pour sa part remporté un grand succès : lors de la consultation pour une nouvelle loi sur les constructions, il a introduit une disposition allant plus loin que la loi sur l'égalité pour les handicapés. Ainsi, tous les immeubles d'habitation neufs ou à transformer comptant plus de quatre logements devront dorénavant être sans obstacles et leurs logements adaptables à la norme SIA 500. La loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés ne l'impose que pour les bâtiments comptant au moins huit logements.

Arrêts de bus

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés, tous les arrêts de bus devront être sans obstacles d'ici à 2023. Il s'agit de concevoir les nouvelles installations sans obstacles et d'adapter les arrêts actuels de manière à ce que tous soient vraiment accessibles aux personnes atteintes d'un handicap moteur, visuel ou auditif.

Plusieurs cantons élaborent maintenant des concepts pour la mise en œuvre des prescriptions légales, indiquant les mesures à prendre pour atteindre l'accessibilité. Chaque arrêt doit être étudié au cas par cas et les différentes options comparées entre elles. Les offices de conseil en construction sensibilisent et conseillent les planificateurs et les autorités sur la manière de procéder.

Bataille fédérale

Procap s'engage depuis des années pour une hausse des montants maximaux des loyers pris en compte pour l'octroi de prestations complémentaires (PC). Les aides pour les logements sans obstacles n'ont plus été adaptées depuis 2001, alors que les loyers ont dans le même temps augmenté de 20 %. Les logements accessibles en fauteuil roulant restent rares et sont souvent plus chers que la moyenne. Procap se félicite de l'intention, annoncée par le Conseil fédéral dans son message relatif à la réforme des prestations complémentaires, de maintenir le niveau de prestations, car il donnait parfois l'impression de vouloir les réduire. Procap continuera cependant à se battre pour une hausse des forfaits pour logements accessibles, afin que les personnes en fauteuil roulant puissent elles aussi s'offrir un logement adapté.

Pour plus d'informations

- > www.procap-construction.ch
- > www.procap-logements.ch



Photo : Markus Däppen



Prix pour les constructions

Le responsable du département Remo Petri avec les lauréats du « Prix Construction sans obstacles AG/SO 2016 », le professeur et intervenant Dietmar Eberle, l'animatrice Sandra Boner, le directeur de l'office de conseil Sebastian Burnell, le conseiller d'Etat d'Argovie Roland Brogli et le conseiller d'Etat de Soleure Roland Fürst.

Collaboration avec les ludothèques suisses

Procap a contrôlé l'accessibilité de 128 ludothèques et sensibilisé le personnel des bibliothèques universitaires de Berne et de Lucerne à l'accueil des personnes avec handicap. Douze musées d'Appenzell ont rejoint le portail Accessibilité.

La Fédération des Ludothèques Suisses (FLS) entend s'adresser davantage aux adultes et enfants avec handicap. À sa demande, Procap Suisse a établi des critères sur l'accès sans obstacles des ludothèques, en priorité pour les personnes à mobilité réduite. Sur 368 ludothèques, Procap a contrôlé les 128 qui se présentaient comme accessibles en fauteuil roulant.

Les spécialistes de Procap ont vérifié la disponibilité de places de parc pour personnes avec handicap et la facilité d'accès en transports en commun. Ils ont mesuré la largeur des portes d'entrée et des toilettes, la hauteur des seuils, comptoirs, tables et étagères et la qualité des sols.

Procap a également vérifié si l'offre comprenait des jeux adaptés pour personnes avec handicap.

Il ressort de cette analyse que 70 % des ludothèques contrôlées sont effectivement accessibles, 24 % le sont partiellement et 6 % seulement ne le sont pas du tout. Les problèmes les plus fréquents tiennent à l'étroitesse des portes ou aux seuils et marches. Une fois les manquements signalés par Procap, certaines ludothèques ont aussitôt pris les mesures qui s'imposaient. Les données sur l'accessibilité des sites figurent sur le site internet des ludothèques suisses à l'adresse www.ludo.ch.

Lors d'une prochaine étape, Procap Suisse souhaite sensibiliser le personnel des ludothèques dans le cadre d'une formation pratique ayant pour thème l'accueil des personnes avec handicap.

Formations dans les bibliothèques

Les collaborateurs-trice-s des bibliothèques universitaires de Berne et de Lucerne ont été formé-e-s par Procap à l'accueil des personnes avec handicap. Des animateur-trice-s de Procap en situation de handicap moteur, auditif ou visuel ont témoigné des problèmes qu'ils rencontrent au quotidien et ont répondu aux questions. Principal volet de ces formations, la partie pratique a donné aux participant-e-s l'occasion de manier un fauteuil roulant et de communiquer de manière appropriée avec les personnes atteintes d'un handicap sensoriel.

Procap propose aussi ces formations très appréciées à d'autres entreprises en contact avec la clientèle. Elles conviennent aussi très bien aux hôpitaux et aux offices AI ou SUVA.

Des musées d'Appenzell enregistrés

Le portail www.accessibilite.ch recense les principaux musées du pays. Les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Rhodes-Extérieures ont souhaité enregistrer douze musées de leur région et confié à Procap Suisse un mandat en ce sens. Un spécialiste de Procap a donc vérifié l'accessibilité de ces institutions culturelles pour les handicaps de la vue, de l'ouïe et de la mobilité.

Pour plus d'informations

- > www.formation.procap.ch
- > www.accessibilite.ch



Photo: Anita Huber



Inspection de 128 ludothèques

Cette ludothèque est-elle accessible aux enfants et adultes avec handicap ? Les collaborateurs de Procap Formation se sont rendus dans des ludothèques de toute la Suisse. Ils y ont été bien accueillis et ont rencontré un vif intérêt pour la problématique de l'accessibilité.

Une Journée du sport ouverte à tous

Le 27 août 2016, Procap Sport a pour la première fois ouvert sa Journée du sport et du mouvement à un large public. L'événement pour personnes avec et sans handicap a connu un franc succès. Procap a aussi organisé quatre treks en montagne.

Sous la devise de l'inclusion, Procap Sport a pour la première fois invité un plus large public à sa traditionnelle Journée du sport et du mouvement, sans la réserver aux seul-e-s sportif-ve-s avec handicap. Elle s'adressait non seulement à la trentaine de groupes sportifs, mais aussi aux enfants sans handicap et à leurs familles. Procap a ainsi comblé une lacune : jusqu'alors, les événements sportifs pour familles d'enfants avec et sans handicap étaient pratiquement inexistantes.

Après s'être échauffés ensemble, les participants ont pu choisir entre différentes disciplines individuelles et estafettes de groupe, ou encore prendre part à un

programme récréatif sans classement. Contrairement aux événements sportifs traditionnels, la Journée du sport de Procap ne met pas la priorité sur la victoire, mais sur le plaisir de bouger et sur la promotion de la santé.

Un grand succès

Pour la première fois, la manifestation a aussi accueilli de jeunes aidant-e-s bénévoles : près de 100 élèves et dix enseignant-e-s de l'école secondaire de Frohheim à Olten ont encadré les postes. Ils étaient chargés d'expliquer le fonctionnement des jeux, de motiver les participants et de prendre note des résultats. Procap Sport les avait formés au préalable

à la thématique « Handicap et sport » par divers exercices pratiques, notamment un parcours en fauteuil roulant visant à leur faire prendre conscience des obstacles rencontrés au quotidien. Ces nouveautés ont fait de la Journée du sport un événement sportif inclusif. Procap a par ailleurs sensibilisé les jeunes au bon comportement à adopter face au handicap.

Le chiffre élevé de 300 participants témoigne du succès de cette réorientation, qui a aussi favorisé les rencontres entre personnes avec et sans handicap. La prochaine Journée du sport à Olten se tiendra selon le même concept.

« L'appel de la montagne »

En 2016, Procap Sport a organisé quatre treks en montagne pour les personnes avec handicap. Cette offre est ouverte à

tous, quel que soit le type de handicap. Grâce au fauteuil roulant pour trekking Protrek, la montagne devient accessible aux personnes à mobilité réduite et elles ont la possibilité d'aller jusqu'aux refuges de montagne les plus rustiques. Les excursions durent deux jours et sont organisées sous la bannière « L'appel de la montagne ».

Parmi les bénévoles se trouvent de nombreux membres chevronnés du CAS. Deux à quatre bénévoles (six à huit pour un trekking de plusieurs heures) poussent ou portent le participant, installé en toute sécurité dans le fauteuil Protrek. Une dynamique de groupe très spéciale prend forme lors d'une excursion Protrek : c'est pour tous une formidable sensation de réaliser qu'ensemble, on peut venir à bout des sentiers les plus escarpés.

Pour plus d'informations

- > L'offre sportive de Procap : www.procap-sport.ch
- > Thématique « Sport et handicap » de Jeunesse+Sport sous la rubrique Éthique et la sous-rubrique Intégration : www.jeunesseetsport.ch

La fondation « Denk an mich » soutient Procap Sport.



DENK AN MICH

Loisirs et vacances pour personnes handicapées



Photo : Erwin von Arx



Un événement sportif réussi

Près de 300 participant-e-s avec et sans handicap et quelque 150 aidant-e-s bénévoles de toute la Suisse ont pris part à la Journée nationale du sport et du mouvement au stade Kleinholz d'Olten le 27 août. Une activité impressionnante s'est tenue l'après-midi : pendant quinze minutes, tous les participants ont parcouru le même circuit en courant, en marchant ou en fauteuil roulant. Ensemble, ils ont effectué plus de 490 tours, soit une distance de près de 380 kilomètres.

Procap Voyages a besoin de bénévoles

Nombre d'offres

de voyages / destinations 2016

Vacances en groupe à l'étranger	29
Vacances en groupe en Suisse	12
Vacances actives en groupe en Suisse	29
Clients individuels	405
Voyager seul avec une assistance personnelle	46

Procap Voyages est membre de la Fédération Suisse du Voyage (FSV)



En renforçant sa gestion des bénévoles, Procap répond à la demande croissante en accompagnant-e-s de vacances. En 2016, Procap Voyages a continué de développer son offre et a rejoint un groupe renommé d'agences de voyage.

De plus en plus de personnes avec handicap profitent des voyages de groupe accompagnés de Procap en Suisse et à l'étranger. Elles étaient 874 en 2016, soit près d'un tiers de plus qu'en 2013. Ces vacances accompagnées ne seraient pas réalisables sans bénévoles. L'an dernier, 350 accompagnant-e-s bénévoles ont effectué 549 interventions, presque deux fois plus qu'il y a trois ans.

Pour répondre aux besoins d'un nombre croissant de client-e-s, il faut aussi plus d'accompagnant-e-s et de responsables bénévoles de voyages. Procap a donc renforcé sa gestion des bénévoles en intégrant à son nouveau site internet un port-

tail sur lequel les personnes intéressées peuvent trouver toutes les offres d'intervention pour les voyages de groupe accompagnés. Procap recherche en permanence des personnes qui souhaitent enrichir leur temps libre en s'engageant bénévolement. Le portail des bénévoles comprend aussi des offres pour intervenir dans les groupes sportifs et les sections.

Nouveautés du catalogue

En 2016, Procap Voyages a développé son offre pour le catalogue de vacances 2017 par de nouvelles destinations au sud de l'Italie pour les personnes souhaitant voyager seules. Il fait aussi la part belle aux voyages de groupe, avec des

vacances balnéaires accompagnées aux Canaries, à Majorque, en France, en Italie, en Allemagne et en Islande. En Suisse, il propose aux client-e-s actif-ve-s, en plus de vacances randonnée et à vélo, une semaine de danse et de création.

Procap propose également un grand choix de vacances individuelles à sa clientèle francophone. Parmi les nouvelles offres figurent des destinations en Suisse, en Allemagne, en Grèce, en Italie ou en Irlande. Des séjours linguistiques sont également disponibles dans différents pays.

Reconnaissance du secteur

L'essor de Procap Voyages n'est pas passé inaperçu dans le secteur : l'agence est ainsi devenue membre du Travel Trade Service (TTS), un groupe d'agences de voyage indépendantes. N'y sont admises que

celles qui satisfont à de strictes normes de qualité, ont plusieurs années d'expérience dans le secteur et disposent des connaissances spécialisées requises. Les agences doivent par ailleurs être membres de la Fédération Suisse du Voyage (FSV).

Pour Procap Voyages, l'admission au sein du TTS vient confirmer la qualité du travail mené depuis des années. Procap peut désormais mieux sensibiliser le secteur du voyage, par exemple en formant le personnel d'autres agences à l'accueil des client-e-s avec handicap. Les clients fidèles de Procap en bénéficient également puisqu'ils peuvent réserver les offres d'autres agences par l'intermédiaire de Procap Voyages.

Pour plus d'informations

- > L'offre de voyages de Procap : www.procap-voyages.ch

La fondation « Denk an mich » soutient Procap Voyages.



DENK AN MICH

Loisirs et vacances pour personnes handicapées





Partir en vacances grâce aux bénévoles

Sans l'engagement des bénévoles, Procap ne pourrait pas proposer ses voyages de groupe accompagnés à un prix adapté aux bénéficiaires d'une rente AI. L'an dernier, les bénévoles ont réalisé 429 interventions en Suisse et 120 à l'étranger. Les bénévoles ont effectué au total 63 000 heures de travail pour Procap Voyages, soit l'équivalent de 31 postes à plein temps.

Des centres fitness sans obstacles

Avec « gofit – fitness sans obstacles », Procap veut garantir l'accès sans obstacles aux centres fitness. Elle a vérifié l'accessibilité de près de 80 sites en collaboration avec la Fédération suisse des centres fitness et de santé.

Les sportives et sportifs invétérés ne sont pas les seuls à apprécier les centres fitness, qui reçoivent aujourd'hui un public de tout âge. Alors que les personnes avec handicap souhaitent aussi utiliser ces infrastructures, elles se heurtent encore à de nombreux obstacles, d'ordre matériel ou non. Ces dernières années, elles ont été de plus en plus nombreuses à se renseigner sur les centres fitness sans obstacles auprès de Procap.

Contrôle annuel

Procap a pris contact avec la Fédération suisse des centres fitness et de santé (FSCF). Ensemble, elles ont mis sur pied le projet « gofit – fitness sans obstacles ».

Dans un premier temps, tous les centres fitness et de santé qui sont membres de la FSCF ont reçu un questionnaire de Procap Suisse sur l'accessibilité de leurs infrastructures.

Sur les 350 centres inscrits, 80 ont réagi en se disant intéressés par une séance de conseil. Procap a donc examiné chez chacun d'eux trois points précis : l'infrastructure, les appareils et la prise en charge. Dans la plupart des cas, des mesures simples ont suffi à améliorer la situation, par exemple déplacer les appareils pour qu'ils ne bloquent pas le passage aux personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite.

La Fédération suisse des centres fitness et de santé a manifesté un vif intérêt pour le projet. Elle examinera dorénavant l'accessibilité des centres dans le cadre de son contrôle annuel pour le label de qualité « Fitness Guide » et tiendra compte des commentaires des personnes avec handicap.

Nouveau projet bénévole

Après avoir constaté, grâce à un sondage, que les personnes avec handicap souhaitaient davantage d'offres de loisirs, Procap lance un nouveau projet bénévole intitulé « Let's go – ensemble en bonne santé ». L'idée est de constituer une base de données reprenant les coordonnées d'accompagnant-e-s bénévoles que les personnes avec handicap peuvent les contacter pour pratiquer des activités de loisirs qui les intéressent, comme se rendre dans un centre fitness ou cuisiner.

Offres pour les sections

Avec son programme « Procap bouge », Procap Suisse s'engage pour la promotion de la santé des personnes avec handicap. Les sections qui souhaitent proposer des projets de promotion de la santé à leurs membres reçoivent l'aide des expert-e-s de Procap Suisse : « Procap bouge » conseille et accompagne les sections qui mettent en place des offres de cours et de loisirs, lors de la collaboration avec des clubs sportifs locaux ou de l'organisation d'un service de visite comprenant aussi des mesures de promotion de la santé.

Pour plus d'informations

- > Promotion de la santé : www.procap-bouge.ch
- > Soirées disco pour tous : www.laviva.ch

Le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) soutient « Procap bouge ».



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Bureau fédéral de l'égalité pour
les personnes handicapées BFEH**



Photo: Su Lizano



Un meilleur accès grâce à « gofit »

Les personnes avec handicap doivent aussi pouvoir prendre soin de leur santé dans des centres fitness et de santé. C'est pourquoi Procap et la Fédération suisse des centres fitness et de santé ont mis au point un nouveau projet, « gofit – le fitness sans obstacles », qui améliorera l'accessibilité des sites, tout en sensibilisant leurs responsables aux besoins des client-e-s avec handicap.

Neuchâtel, une fusion réussie

En mars 2016, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, la section Procap Littoral neuchâtelois et le Groupe Sportif de Neuchâtel ont fusionné, après une démarche de deux ans. Une longue aventure, condition de la réussite.

« On en parlait depuis 10 ans, mais les réticences étaient nombreuses. Puis la réalité nous a décidés : après 28 ans de présidence, je cherchais une relève, sans la trouver », explique Michel Bogdanski du groupe sportif. Un rapprochement a été lancé en 2014 dans un long processus, durant lequel il a fallu trouver des solutions très pragmatiques, pour rassurer les membres.

Un tiers des sportifs étaient aussi membres de la section, et leur président appartenait au comité de cette dernière. Personne n'avancéait donc en terrain inconnu, encore moins hostile. « Nous nous heurtons cependant à un obstacle psycho-

logique concernant surtout les finances. Grâce à des dons et à l'organisation régulière de lotos pendant 20 ans, nous avons amassé un petit capital, et nos membres craignaient qu'il ne soit absorbé dans la caisse de la section. Nous avons donc dû réfléchir à une solution, qui soit agréée par tous : ce capital n'a pas été transféré, et nous avons gardé une comptabilité pour chaque entité, en plus des écritures officielles concernant l'ensemble », précise Michel Bogdanski. C'est cet aménagement qui a permis à une majorité du groupe sportif de dire oui. Un accord pas si facile, puisqu'il entraînait pour une majorité des membres une importante augmentation de cotisation.

Soutien apprécié du Secrétariat romand

« Si on a envie de travailler ensemble, une fusion réussira. C'est le cas pour nous, l'entente est bonne, la confiance règne, et les avantages sont nombreux : réduction des charges administratives, approche commune des autorités cantonales et des entreprises, gestion plus simple du fichier des membres », précise Yvan Siggen, président de la section Littoral neuchâtelois.

Il ne cache pas que le processus administratif et juridique peut s'avérer compliqué : « Heureusement, nous avons pu bénéficier de l'appui du Secrétariat romand de Procap Suisse dans la préparation, une étape essentielle à ne pas bâcler. Cette aide juridique a été très appréciée, et nous a permis de suivre une procédure correcte et d'avoir des statuts impeccables. »

Ressources en commun

En même temps que la fusion, tous les groupes sportifs du canton ont établi une convention de collaboration au niveau cantonal. Rassembler les forces et les ressources a aussi permis d'engager pour le canton de Neuchâtel une secrétaire-coordinatrice « Sport et Santé » à 15 %. Aujourd'hui, les deux responsables se disent tous deux contents de s'être « jetés à l'eau », tout en ne se prononçant pas à la place de leurs membres : « Un an d'existence, c'est encore un peu tôt pour dire le sentiment de l'ensemble. »

Pour plus d'informations

> www.sections.procap.ch

Sections au total	41
Sections en Suisse alémanique	25
Sections au Tessin	1
Sections en Suisse romande	15





Une belle offre de sport

Le groupe sportif de Neuchâtel propose des activités sportives plusieurs fois par semaine. Parmi celles-ci, l'aquagym est très appréciée, d'autant plus que deux des rendez-vous hebdomadaires sur trois ont lieu dans une piscine chauffée. En fonction de leur possibilités, les sportifs et sportives peuvent s'améliorer en nage d'endurance dans la piscine du Nid-du-Crô. Et chaque samedi, les ballons volent pendant l'entraînement de basket-ball.

Procap Suisse dispose d'un vaste réseau

Le vaste réseau de Procap

Procap Suisse est également membre de **Benevol Suisse**, l'organisation faitière de coordination et de soutien des bénévoles en Suisse alémanique.

> www.benevol.ch

Dans le cadre des prestations qu'elle fournit, Procap collabore étroitement avec un grand nombre d'organisations soutenant les personnes avec handicap telles qu'associations sportives et professionnelles, services spécialisés, institutions culturelles, hautes écoles, universités, partis et organisations politiques.

Grâce à son réseau, Procap Suisse représente efficacement les intérêts des personnes avec handicap et leur ouvre de nouveaux accès. Procap Suisse s'engage en qualité de membre ou de partenaire dans les comités directeurs des organisations suivantes :

Inclusion Handicap

Faîtière des organisations de personnes avec handicap

> www.inclusion-handicap.ch

Charte pour la prévention

Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité

> www.charta-praevention.ch

LEA

Un nouveau label pour les appartements adaptés à tous les âges de la vie

> www.lea-label.ch

SAHB

Centre de compétences pour les questions relatives aux moyens auxiliaires

> www.sahb.ch

serei

Fondation pour moyens auxiliaires, conseils juridiques et voyages

> www.serei.ch

ASPS

Association Suisse de Politique Sociale

> www.svsp.ch

Procap s'engage dans les groupes d'intérêt ou est partenaire des projets suivants :

ARGE Sport & Handicap

Groupe de travail pour le sport des jeunes et des adultes OFSPO

> www.jeunesseetsport.ch

IG Sport & Handicap

Groupe d'intérêt pour l'intégration des personnes avec handicap dans le sport

> www.plusport.ch

> www.spv.ch

> www.procap-sport.ch

Mon équilibre

Un projet du pour cent culturel Migros, qui soutient des programmes d'encouragement à la santé dans les institutions.

Procap est leur partenaire comme expert professionnel.

> www.monequilibre.ch

Réseau Construction sans obstacles

Groupe d'intérêt pour un environnement sans obstacles en Suisse

> Procap Construction

www.procap-construction.ch

> www.proinfirmis.ch

> www.construction-adaptee.ch

SIA

Société suisse des ingénieurs et des architectes

> www.sia.ch

VSS

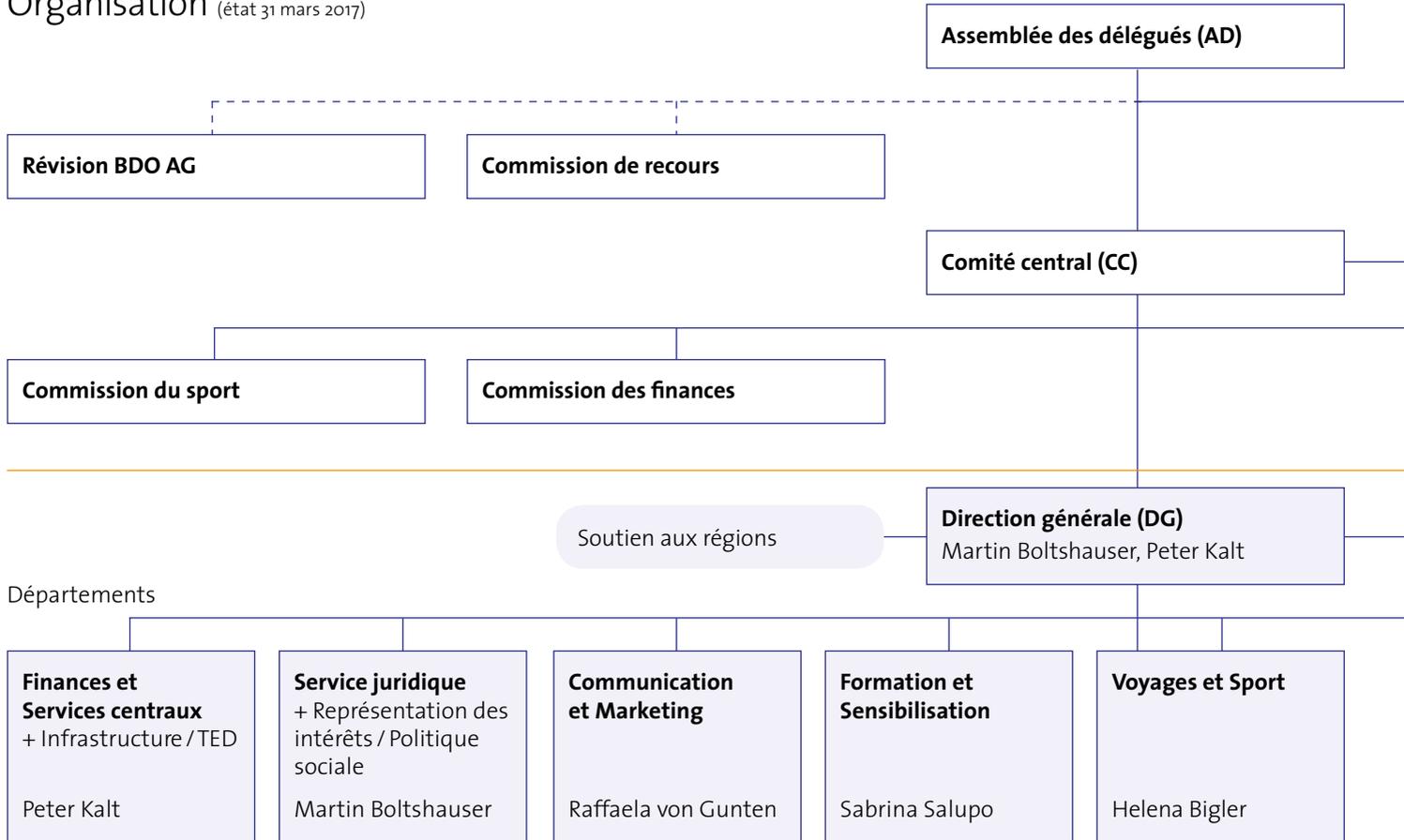
Recherche et normalisation en matière de routes et de transport

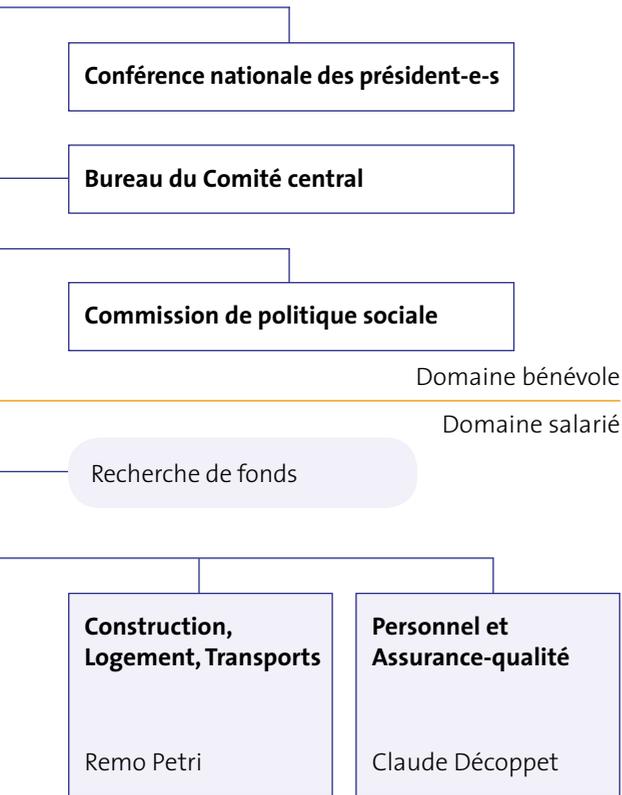
> www.vss.ch

En 2016, Procap Suisse a été soutenu :

- > **financièrement par** : la Fondation Edwin et Lina Gossweiler, l'Association des femmes de Lufingen, Hand in Hand, la Fondation Hans Imholz, le Fonds de loterie et du sport de Soleure, Denk an mich, Swisslos Argovie, la Fondation Freude herrscht, la Fondation Theodor Trog, Metanet AG, la Fédération des coopératives Migros, le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH), divers offices fédéraux, cantons et communes, ainsi que de très nombreux donateurs-trices privé-e-s;
- > **dans le domaine du Corporate Volunteering** : Cisco, LGT Bank, Swisscom;
- > **par la collecte de monnaies étrangères** : Raiffeisen, Change CFF et beaucoup d'autres entreprises.

Organisation (état 31 mars 2017)





Comité central

Hans Frei-Graf (depuis 2005)
Président central (depuis 2011)
Diepoldsau (SG)

Laurent Duvanel (depuis 2014)
Vice-président central (depuis 2015)
La Chaux-de-Fonds (NE)

Paul Meier (depuis 2010)
Vice-président central (depuis 2012)
Kleindöttingen (AG)

Roland Alpiger (depuis 2016)
St. Gallen SG

Stéphane Bloch (depuis 2013)
Muri bei Bern (BE)

Agnès Herdener (depuis 2003)
Moutier (BE)

Roland Michel Moeri (depuis 1998)
Crissier (VD)

Paul Studer (depuis 2007)
Wangen (SZ)

Graziella Walker Salzmänn (depuis 2011)
Ried-Mörel (VS)



Bilan	31.12.16	31.12.15
	en CHF	en CHF
Actifs		
Liquidités	4'690'033.05	4'530'783.87
Créances	504'039.92	472'957.73
Stocks	4'500.00	6'650.00
Comptes de régularisation actifs	307'436.78	253'681.55
Actifs circulants	5'506'009.75	5'264'073.15
Biens mobiliers	1'533'362.00	1'681'928.00
Biens financiers	29'000.00	25'000.00
Biens avec affectation restreinte	200'812.51	250'347.88
Actifs immobilisés	1'763'174.51	1'957'275.88
Total Actifs	7'269'184.26	7'221'349.03
Passifs		
Fonds à court terme	1'118'319.68	983'060.66
Fonds avec affectation restreinte	334'514.00	387'549.37
Total Capital de l'organisation	5'816'350.58	5'850'739.00
Total Passifs	7'269'184.26	7'221'349.03

Compte d'exploitation

	2016	2015
	en CHF	en CHF
Recettes		
Collectes / dons / legs bruts	2'200'046.68	2'518'689.74
Part des sections aux collectes	-221'899.20	-275'446.50
Dépenses liées aux collectes / dons	664'353.55	620'200.87
Recettes des actions de collecte	1'313'793.93	1'623'042.37
Cotisations membres	777'015.50	755'355.00
Cotisations collectivités publiques	4'321'270.20	4'129'405.60
Recettes prestations de service	3'667'771.82	3'349'056.06
Recettes des cotisations, subventions et prestations fournies	8'766'057.52	8'233'816.66
Total recettes	10'079'851.45	9'856'859.03

Dépenses d'exploitation

Frais de personnel	6'262'838.20	6'356'140.80
Frais de locaux, énergie, entretien	311'811.75	312'791.25
Entretien mobilier, aménagement, véhicules	29'999.27	25'024.70
Assurances choses, charges, taxes	34'629.20	34'511.80
Frais de gestion et d'informatique	737'867.13	760'213.65
Frais de direction	112'410.74	114'217.18
Marketing, actions, relations publiques	280'664.40	264'002.36
Cours	15'702.09	771'054.57

Organe de révision

BDO AG, Olten

Les comptes détaillés peuvent être téléchargés sous www.procap.ch ou commandés auprès de Procap Suisse.

	2016 en CHF	2015 en CHF
Achat produits de l'agence de voyage	2'145'069.45	1'021'956.38
Dépenses sport et groupes de jeunes	0.00	2'000.00
Contributions à d'autres organisations	57'521.80	63'135.20
Amortissement des biens mobiliers	109'448.47	155'852.42
Autres frais et dépenses	9'627.25	-2'670.50
Total dépenses	10'107'589.75	9'878'229.81
Résultat d'exploitation	-27'738.30	-21'370.78
Résultat financier	-1'524.79	-929.92
Résultat immobilier	-58'160.70	-106'065.15
Résultat annuel sans résultat des fonds	-87'423.79	-128'365.85
Fonds avec affectation restreinte		
Modification du capital des fonds	53'035.37	50'784.15
Résultat annuel avant attributions et prélèvements	-34'388.42	-77'581.70
Attribution à des fonds		
Attributions/prélèvements aux fonds structurels	-25'000.00	-20'000.00
Résultat annuel attribution au / prélèvements de capital disponible	59'388.42	97'581.70
Résultat annuel après attributions et prélèvements	0.00	0.00

Contacts (état 11.04.17)

Procap Schweiz

Frohburgstrasse 4
Postfach
4601 Olten
Tel. 062 206 88 88
info@procap.ch
www.procap.ch

Suisse romande

Procap Suisse

Secrétariat romand
Rue de Flore 30
2502 Biel/Bienne
Tél. 032 322 84 86
procapromand@procap.ch

Procap Ajoie et Clos du Doubs

Case postale 1515
2900 Porrentruy
Tél. 079 673 64 39
agnes.herdener@bluewin.ch

Procap Bienne Jura-bernois

Rue de la Gare 3
2710 Tavannes
Tél. 032 323 05 77
procapbienne.se@bluewin.ch

Procap Broye Vaud et Fribourg

Case postale 29
1530 Payerne
procap.broye@hotmail.com

Procap Chaux-de-Fonds/Vallon

Rue du Vieux Cimetière 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 00 33
procapcdf@sunrise.ch

Procap Delémont

Francine Houlmann
Rangiers 33
2854 Bassecourt
Tél. 032 426 67 25
francine.houlmann@gmail.com

Procap Franches-Montagnes

Case postale 141
2350 Saingnégier
Tél. 079 215 91 81
joel.vallat@hotmail.ch

Procap Fribourg

Route de Beaumont 2
1700 Fribourg
Tél. 026 322 26 43
info@procap-fribourg.ch
www.procap-fribourg.ch

Procap Genève

Rue des Minoteries 3
1205 Genève
Tél. 022 329 51 50
procapge@bluewin.ch

Procap Lausanne et environs

Allée du Bornan 8a
1007 Lausanne
Tél. 021 617 60 12
procap.lausanne@bluewin.ch
www.procap-lausanne.ch

Procap Le Locle

Françoise Holzer
Route de Mi-Côte 17a
2400 Le Locle
Tél. 032 931 00 26
franceholzer@hispeed.ch

Procap Littoral neuchâtelois

Pass. Maximilien-de-Meuron 6
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 12 34
procap.ne@bluewin.ch

Procap Valais romand

Avenue de Tourbillon 9
1951 Sion
Tél. 027 323 26 20
info@procap-vs.ch

Procap Val-de-Ruz

Pascal Jauslin
Impasse des Merisiers 10
2053 Cernier
Tél. 032 852 01 39
pjauslin@vtxnet.ch

Procap Vallée de Joux et Vallorbe

Claudine RoCHAT
Case postale 25
1347 Le Sentier
Tél. 021 845 65 73
claudine.rochat@hotmail.com

Procap Nord vaudois

Rue des Pêcheurs 8a
Case postale 38
1400 Yverdon 2
Tél. 024 425 65 06
procap.yverdon@gmail.com

Suisse alémanique

Procap Aarau

Renate Läderach (Co-Präsidium)
Garbenweg 6
5034 Suhr
Tel. 062 723 82 11
renate.laederach@ziknet.ch
www.procap-nws.ch

Roland Wildi (Co-Präsidium)
Bläuenstrasse 6
5018 Erlinsbach AG
Tel. 062 844 58 58
rwildi@bluewin.ch

Procap Baden

Paul Meier
Fahrstrasse 12
5314 Kleindöttingen
Tel. 056 245 33 73
pame4@gmx.ch
www.procap-nws.ch

Procap Bern

Cäcilienstrasse 21
Postfach 392
3000 Bern 14
Tel. 031 370 12 00
info@procapbern.ch
www.procapbern.ch

Procap Bischofszell und Weinfelden

Martina Hollenstein
Traubenhofstrasse 13
8586 Riedt bei Erlen
Tel. 071 410 14 81
m.hollenstein-axt@bluewin.ch

Procap Einsiedeln

Klemens Lagler
Kirchenstrasse 47
8843 Oberiberg
Tel. 055 414 12 78
klemenslagler@bluewin.ch

Procap Freiamt

Monika Briner
Itenhardstrasse 19
5620 Bremgarten
Tel. 056 631 27 38
monika.briner@bluewin.ch
www.procap-nws.ch

Procap Fricktal

Rosetta Pieli
Kellerholzstrasse 5
4332 Stein AG
Tel. 062 873 29 31
rosetta.pieli@bluewin.ch
www.procap-nws.ch

Procap Glarnerland

Peter Kalt
Frohburgstrasse 4
Postfach
4601 Olten
Tel. 062 206 88 88
peter.kalt@procap.ch

Procap Grischun

Hartbertstrasse 10
7000 Chur
Tel. 081 253 07 07
info@procapgrischun.ch
www.procapgrischun.ch

Procap Luzern, Ob- und Nidwalden

Horwerstrasse 81
6005 Luzern
Tel. 041 318 60 80
luzern@procap.ch

Procap March-Höfe

Churerstrasse 21
8808 Pfäffikon
Tel. 055 420 39 70
judith.moser@
procap-marchhoeffe.ch
www.procap-marchhoeffe.ch

Procap Nordwestschweiz

Geschäfts- und Beratungsstelle
St. Jakobs-Strasse 40
Postfach 3854
4052 Basel
Tel. 0848 776 227
info@procap-nws.ch
www.procap-nws.ch

Procap Oberwallis

Englisch-Gruss-Strasse 6
Postfach 365
3900 Brig-Glis
Tel. 027 921 23 73
info@procapoberwallis.ch
www.procapoberwallis.ch

Procap Sarganserland- Werdenberg

Grossfeldstrasse 44
Postfach 175
7320 Sargans
Tel. 081 723 61 71
sekretariat@procap-sw.ch
www.procap-sw.ch

Procap Schaffhausen

Hannelore Matthys
Münchbrunnenstrasse 12
8240 Thayngen
Tel. 079 326 44 47
procap-sh@gmx.ch

Procap Schwyz

Postfach 48
6431 Schwyz
Tel. 041 832 18 43
procap.schwyz@bluewin.ch
www.procap-schwyz.ch

Procap Kanton Solothurn

Frohburgstrasse 4
4600 Olten
Tel. 062 206 88 92
procap.so@bluewin.ch
www.procap-nws.ch

Procap St. Gallen-Appenzell

Marktplatz 24
9000 St. Gallen
Tel. 071 222 44 33
info@procap-sga.ch
www.procap-sga.ch

Procap Thurgau-Bodensee

Interimspräsident: Rolf Scherrer
Weidenhofstrasse 2
9323 Steinach
Tel. 071 446 29 84
rolf.scherrer@bluewin.ch
www.procap-arbon-obersee.ch

Procap Thurgau-West

Sandra Patonay
c/o Procap St. Gallen-Appenzell
Marktplatz 24
9000 St. Gallen
Tel. 071 222 44 33
info@procap-tgwest.ch

Procap Uri

Peter Wipfli-Baumann
Studenstrasse 20
6462 Seedorf
Tel. 041 870 67 85
p.wipfli3@bluewin.ch

Procap Wädenswil

Blumenstrasse 1
Postfach 404
8820 Wädenswil
Tel. 044 680 25 92
procap.waedenswil@
bluewin.ch

Procap Zug

Brigitte Nussbaumer
Tel. 041 750 52 84
procap.sektionzug@
aegerimail.ch

Procap Zürich Stadt/Unterland

Aemtlerstrasse 76
8003 Zürich
Tel. 044 451 30 60
procap-zuerich@bluewin.ch

Procap Züri Oberland/ Winterthur

Silvia Noser
Freiestrasse 29 a
8610 Uster
Tel. 044 940 97 09
sekretariat@procap-zow.ch
www.procap-zow.ch

Tessin

Procap Ticino

Via Ciseri 6
6900 Lugano
Tel. 091 921 07 67
info@procap-ticino.ch
www.procap-ticino.ch

Groupes sportifs indépendants

Procap Sport Bienne
Procap Sport Burgdorf
Procap Sport Marly
Procap Sport Grenchen
Procap Sport Langenthal-Huttwil
Procap Sport Moutier
Procap Sport Nordwestschweiz
Procap Sport Porrentruy
Procap Sport Région Broye
Procap Sport Zug

Les autres groupes sportifs
sont intégrés aux sections.

Les adresses de tous les groupes
sportifs se trouvent sous :
> www.procap.ch

Impressum

Rédaction: Adrian Hauser, Anita Huber
Traduction: Andreane Leclercq
Corrections: Marie-Christine Pasche,
Priska Vogt
Layout: lämmler&mettler, Zürich
Impression: Werner Druck & Medien AG
(Olten, avril 2017)

Procap Suisse
Secrétariat romand
Rue de Flore 30
2502 Bienne

Tél. 032 322 84 86

Fax 032 323 72 84

procapromand@procap.ch

www.procap.ch

PC 46-1809-1

IBAN CH86 0900 0000 4600 1809 1



Pour personnes avec handicap. Sans conditions.